

Monsieur le Premier Ministre

**Hôtel de Matignon
56 Rue de Varenne
75007 PARIS**

Paris, le 11 septembre 2014

Monsieur le Premier Ministre,

Vous avez confié le 22 juillet dernier au préfet Christian DE LAVERNEE une mission particulièrement délicate : rendre acceptable le dispositif du péage de transit poids lourds auprès de l'ensemble des secteurs économiques concernés, chargeurs et transporteurs.

Les professionnels de la filière élevage et viandes ont tenu à jouer pleinement leur rôle dans cette démarche. Et ce sont de profondes inquiétudes qu'ils ont exprimées, lors de leur rencontre avec le médiateur.

En effet, Monsieur le Premier Ministre, comment justifier que les acteurs de ce secteur, qui se battent actuellement pour vivre convenablement de leur métier, retrouver de la rentabilité et de la compétitivité face à une concurrence impitoyable et souvent déloyale, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Europe, deviennent les grands perdants de la « nouvelle écotaxe » ?

Comment pouvez-vous leur demander, par exemple, d'accepter de se voir systématiquement répercuter le taux de cette taxe par des transporteurs qui, dès qu'ils le pourront, n'emprunteront pas le réseau payant ?

De même, comment admettre qu'à niveau de contraintes et « niveau de crise » similaires, des exonérations aient été accordées à certaines filières, quand d'autres, comme celle que je représente, n'ont jamais été prises en considération ?

Hélas, Monsieur le Premier Ministre, cette médiation est sur le point de s'achever et ce sont encore des réponses bien loin de nous rassurer, qui nous ont été apportées !

Au contraire, l'annonce du maintien de cette taxe kilométrique dans une formule plus complexe et inéquitable que jamais – la nouvelle carte du réseau et la détermination du gouvernement à maintenir le mécanisme de majoration forfaitaire rejeté par tous, y compris par plusieurs transporteurs, en témoigne – renforce nos craintes et notre détermination à rejeter ce dispositif.

Nous réaffirmons donc, à l'issue de cette période de médiation, que nous refusons de mettre nos entreprises en danger pour rémunérer l'opérateur privé Ecomouv, tout comme nous dénonçons le véritable coup dur porté au « Made in France » que représente cette mesure.

Au lendemain de l'annonce d'un embargo russe sur nos productions et à la veille de l'importation de plusieurs centaines de milliers de tonnes de viandes bovines américaines dans le cadre du Partenariat Transatlantique de Commerce et d'Investissement, la mise en œuvre du péage de transit poids lourds sera perçue comme l'obstacle de trop, que nombre de producteurs français n'auront plus le courage de passer : c'est donc, Monsieur le Premier Ministre, un véritable cri d'alarme que nous lançons aujourd'hui.

Monsieur le Premier Ministre, je vous remercie pour l'intérêt que vous voudrez bien porter à cette nouvelle alerte et vous prie d'agréer l'expression de ma très haute considération.

Le Président :



Dominique LANGLOIS

Copie : M. Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt